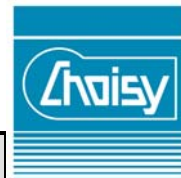


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Date d'émission de la fiche: 2017-04-10

Section 1. Identification du mélange et de la société

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : **BIO-CARE 100**

Code: 453207

1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Description du produit : **Traitement naturel pour le contrôle des odeurs dans les sanitaires**

Restrictions d'utilisation : Pour usage professionnel uniquement.

1.3 Détails du fournisseur de la fiche signalétique

Fabricant : LABORATOIRES CHOISY LTÉE
390, boul. St-Laurent est
Louiseville, Qué., Canada, J5V 2L7
info@choisy.com
www.choisy.com

Distributeur : LABORATOIRES CHOISY S.A.
29 rue de Bassano
75008 PARIS, France
www.choisy.com

1.4 Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Laboratoires Choisy Ltée, Canada : 819 228 5564

Banque Nationale des Produits et Compositions (BNPC), France : 03 83 22 50 50 (Nancy)/ 01 45 42 59 59 (ORFILA)

Section 2. Identification des dangers

2.1 Classement de la substance ou du mélange

Définition du produit : Mélange

Classification selon le règlement 1272/2008/CE [CLP/GHS]

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon le règlement (CE) 1272/2008 tel qu'amendé.

Classification : Non classé.

Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur les effets sur la santé et les symptômes.

2.2 Éléments de l'étiquette

Pictogrammes de danger :

Mention d'avertissement : Pas de mention d'avertissement.

Mentions de danger : Aucun effet important ou danger critique connu.

Conseils de prudence

Généralités : Non applicable.

Prévention : No Code(s) - Manipuler avec soin, éviter les éclaboussures.

Intervention : Non applicable.

Stockage : Non applicable.

Élimination : Non applicable.

Information additionnelle : Non applicable.

2.3 Autres dangers

Aucun connu.

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Ingrédients dangereux	Identificateurs	%	Classification (CE) 1272/2008 [CLP]	Type
-----------------------	-----------------	---	--	------

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Section 4. Premiers soins

4.1 Description des premiers soins

Contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau courante. Consulter un médecin.

Contact avec la peau : Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Inhalation : Transporter la personne incommodée à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Ingestion : Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

4.2 Les plus importants symptômes et effets, aigus ou différés

Yeux : Modérément irritant pour les yeux.

Peau : Aucun effet important ou danger critique connu.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

4.3 Indication de tout besoin médical immédiat et de tout traitement spécial requis

Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

5.2 Dangers particuliers de la substance ou du mélange

Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

Produit de décomposition thermique dangereux : Aucune donnée spécifique.

5.3 Conseils pour les pompiers

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvrant le visage à pression positive. Les vêtements pour les pompiers (y compris les casques, les bottes et les gants de protection) conformes à la norme européenne EN 469 procureront une protection de base lors d'incidents chimiques.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel :

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu.

6.2 Précautions environnementales

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets.

6.4 Références à d'autres sections

Voir la section 8 pour les équipements de protection personnelle et la section 13 pour l'élimination des déchets.

Section 7. Manutention et stockage

7.1 Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter le contact avec les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou les aérosols. Manipuler avec soin, éviter les éclaboussures.

7.2 Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposer conformément à la réglementation locale. Tenir hors de portée des enfants. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Non disponible.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients

Valeurs limites d'exposition

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles de l'exposition : Aucune ventilation particulière requise. Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acceptable.

Protection individuelle :

Yeux :

Le port de lunettes de sécurité est recommandé.

Mains :

Les manipulations usuelles ne requièrent pas le port de gants de protection. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Respiratoire :

Les manipulations usuelles ne requièrent pas le port d'équipement de protection respiratoire.

Autre :

Non applicable.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques :

9.1 Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques

pH :	6.8 à 7.2	État physique :	Liquide. [Liquide translucide.]
Densité relative :	1 à 1.01	Odeur :	Fruitée. [Faible]
Point d'ébullition:	100°C	Couleur :	Orange.
Point de fusion/congélation :	0°C		
Ionicité (dans l'eau) :	Non ionique.		
Propriétés de dispersibilité :	Non disponible.		
Solubilité :	Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.		
Point d'éclair :	Vase clos: >93.3°C [Pensky-Martens, vase clos.] [Le produit n'entretient pas une combustion.]		

9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

Section 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable.

10.3 Risque de réactions dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée spécifique.

10.5 Matériaux incompatibles

Aucune donnée spécifique.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Section 11. Données toxicologiques

11.1 Renseignements sur les effets toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux :** Modérément irritant pour les yeux.
Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.
Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets chroniques potentiels sur la santé

- Effets cancérogènes :** Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets mutagènes : Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets tératogènes : Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la reproduction : Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 12. Données écologiques

12.1 Toxicité

Écotoxicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
Produit sans phosphate.

12.2 Persistance et dégradation

Composants organiques facilement biodégradables selon les lignes directrices de l'OCDE de la série 301 (A à F).

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Non disponible.

12.5 Résultats de l'évaluation des substances PBT et de vPvB

Non applicable.

12.6 Autres effets nocifs

Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Données sur l'élimination :

13.1 Méthode de traitement des déchets

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux.

Section 14. Informations relatives au transport

Informations sur la réglementation	14.1 Numéro ONU	14.2 Désignation officielle de transport	14.3 Classe(s)	14.4 GE*	Étiquette	Autres informations
Classe ADR/RID	Non réglementé.	-	-	-	-	-
Classe IMDG	Not regulated.	-	-	-	-	-
*GE=Groupe d'emballage / Packing Group						

14.5 Dangers environnementaux

Polluant marin : Not a pollutant.

14.6 Protections spéciales pour l'utilisateur

Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

14.7 Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC

Non applicable.

Section 15. Informations sur la réglementation**15.1 Réglementation et législation pour la sécurité, la santé et l'environnement particulières au mélange**

Composition selon la législation relative aux détergents : moins de 5 %: agents de surface non ioniques, parfums, agents de surface anioniques, Benzisothiazolinone.

Substances parfumantes allergisantes : Benzyl Benzoate

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ce produit est un mélange pour lequel il n'existe pas de données spécifiques concernant les effets sur la santé. Les risques sont évalués en fonction des propriétés physico-chimiques du produit et de sa composition. Les risques réels peuvent être surestimés.

Section 16. Autres informations

Texte complet des classifications [CLP/GHS] Non applicable.

Texte complet des phrases de danger abrégées Non applicable.

Date d'édition/ Date de révision 2017-04-10

Version 1.02

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances actuelles relatives au produit concerné.

L'information fournie sur cette Fiche de Données de Sécurité a été compilée à partir de notre expérience et des données présentées dans des publications techniques variées. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier la valeur de cette information pour l'adoption des mesures de sécurité requises. Nous nous réservons le droit de réviser les Fiches de Données de Sécurité du produit au fur et à mesure qu'une nouvelle information technique nous est communiquée. L'utilisateur a la responsabilité de contacter la compagnie pour s'assurer que la Fiche de Données de Sécurité est la dernière publiée.